Nº 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882
ISBN 978-1-100-00591-1

Juristat

Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes racisées au Canada, 2025



par Ashley Maxwell

Date de diffusion : le 18 novembre 2026

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes racisées au Canada, 2025

par Ashley Maxwell

Selon les données du Recensement de la population de 2021, plus de 1 personne sur 4 (27 %) au Canada appartient à un groupe racisé (Hou et autres, 2023). Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, ces personnes sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Au fil des ans, la population racisée du Canada s'est développée et diversifiée, en grande partie en raison de l'immigration continue (Hou et autres, 2023). Au fur et à mesure que la population racisée continue de croître, il est important de tenir compte de la façon dont différents facteurs sociaux et structurels, comme les conditions économiques, les environnements de quartier et l'accès aux services, peuvent façonner les expériences des personnes dans ces communautés. Ces facteurs peuvent également contribuer aux différences observées dans les tendances de victimisation, tant entre les populations racisées et non racisées qu'entre des groupes racisés distincts.

La violence de la part de partenaires intimes (VPI) constitue une forme de violence qui peut toucher des personnes appartenant à divers groupes raciaux, ethniques et socioéconomiques. La VPI englobe une vaste gamme de comportements — y compris la violence émotionnelle, économique, psychologique, physique et sexuelle — et demeure un problème de santé omniprésent qui touche de nombreuses personnes chaque année. Même si certains groupes de femmes et de filles (p. ex. les femmes autochtones, les femmes ayant une incapacité et les jeunes femmes) sont reconnus pour afficher des taux considérablement disproportionnés de violence de la part de partenaires intimes (Heidinger, 2026; Heidinger, 2021; Savage, 2021a; Savage, 2021b)[1], les données probantes semblent indiquer que les femmes appartenant à un groupe racisé peuvent être victimes de ce type de violence de différentes façons (Cotter, 2026; Cotter, 2021b; Okeke-Ihejirika et autres, 2020). Ces différences peuvent être influencées par des facteurs comme le contexte culturel, les obstacles systémiques et l'accès aux services de soutien, ainsi que des caractéristiques sociodémographiques comme l'âge et le statut d'immigrant (p. ex. immigrante, résidente non permanente). Il est essentiel de comprendre ces variations des expériences vécues pour évaluer avec exactitude la prévalence et la nature de la VPI au sein des populations racisées, et pour élaborer des réponses et des stratégies de prévention à son égard qui reflètent les diverses réalités des communautés racisées du Canada.

Le présent article fait partie d'une série de profils qui portent sur la VPI chez les membres de différents groupes de population au Canada[2], en s'appuyant sur des données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025. Cette forme de violence est très sexospécifique et les femmes et les filles constituent la majorité des victimes. Les femmes et les filles sont également plus susceptibles de subir les formes de violence les plus graves et leurs conséquences négatives connexes (Burczycka, 2016; Cotter, 2026; Cotter, 2021c; Cotter et Burczycka, 2026). Par conséquent, cet article permet d'explorer les expériences de VPI qui se sont produites au cours de la vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans) ainsi qu'au cours des 12 mois précédant l'enquête, en observant notamment la prévalence, la nature, la fréquence et les répercussions chez les femmes racisées[3] [4]. Des comparaisons avec les expériences de VPI chez les femmes non racisées sont effectuées tout au long de l'article.

La présente série de profils sur la VPI a été produite avec le soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada.

Définition de « population racisée » dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Dans cet article, la « population racisée » est fondée sur les réponses obtenues à la question du groupe de population dans l'ESEPP. Les personnes qui se sont identifiées comme faisant partie des groupes Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Arabes, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques occidentaux, Coréens et Japonais sont désignées comme des minorités visibles selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les personnes participant à l'enquête ne s'identifient pas comme étant racisées, mais la catégorie est plutôt dérivée de l'enquête à des fins d'analyse. Comme la population racisée n'est pas homogène, les résultats sont ventilés par groupe racisé dans la mesure du possible afin de saisir le caractère unique des expériences vécues par la population racisée au Canada. La population non racisée exclut les personnes qui se sont identifiées comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuit (Autochtones). Il s'agit d'un changement de définition notable par rapport aux analyses précédentes sur la population racisée qui reposent sur les données de l'ESEPP, laquelle incluait les peuples autochtones dans le groupe de population non racisé[5].

Il est également important de souligner certaines différences démographiques entre les femmes racisées et les femmes non racisées, car celles-ci doivent être prises en compte lors de l'examen des expériences des femmes en matière de

VPI. Par exemple, dans l'ESEPP de 2025, les femmes racisées étaient plus jeunes (40 % étaient âgées de 15 à 34 ans, comparativement à 26 % des femmes non racisées), plus susceptibles d'avoir un emploi (70 % par rapport à 63 %), plus susceptibles d'avoir un certificat ou un diplôme universitaire ou un grade supérieur (50 % par rapport à 37 %), beaucoup plus susceptibles d'être immigrantes (80 % par rapport à 11 %) et plus susceptibles d'être célibataires (34 % par rapport à 25 %). Ces constatations concordent avec les résultats de l'ESEPP de 2018 (Cotter, 2021b).

Encadré 1
Définition et dénombrement de la violence de la part de partenaires intimes

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, tout comme cela a été fait en 2018, des renseignements ont été recueillis sur les expériences de violence de la part de partenaires intimes (VPI) subies par les Canadiennes et Canadiens au cours de leur vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans) et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'enquête repose sur un large éventail de questions portant sur les comportements violents et abusifs commis par des partenaires intimes, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle, tirées principalement de la Conflict Tactics Scale et du Composite Abuse Scale Revised-Short Form (CASr-SF) (Ford-Gilboe et autres, 2016). La définition de « partenaire intime » était également large et englobait les conjoints mariés, les conjoints de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes d'une relation actuelle ou passée, ainsi que les relations entre personnes de même sexe et de sexe opposé.

Dans le présent article, la VPI est classée en trois grandes catégories : (1) la violence psychologique, (2) la violence physique et (3) la violence sexuelle.

La **violence psychologique** englobe les comportements qui ciblent le bien-être émotionnel, mental ou économique d'une personne ou qui nuisent à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité. Cette catégorie comprend 15 types de violence, y compris le fait d'être rabaissé ou de se faire dire des mots blessants, le harcèlement ou les comportements harcelants, la violence économique, la manipulation ou la destruction de la propriété (pour obtenir la liste complète des questions incluses dans cette catégorie, voir le tableau 1).

La **violence physique** comprend les formes de violence qui comportent des agressions physiques ou des menaces d'agression physique. Au total, 10 types de violence sont inclus dans cette catégorie, y compris les menaces au moyen d'une arme ou le fait d'être giflé, battu ou étranglé (voir le tableau 1).

La **violence sexuelle** comprend les agressions sexuelles ou les menaces d'agression sexuelle et a été mesurée à l'aide de deux questions du CASr-SF, soit le fait d'obliger la victime à se livrer à des actes sexuels contre son gré et le fait d'obliger ou de tenter d'obliger la victime à avoir des relations sexuelles.

Fréquence de la violence de la part de partenaires intimes

En plus de mesurer la prévalence de la VPI, l'ESEPP a également permis de mesurer la fréquence de chacune de ses formes au cours des 12 mois précédents. Les personnes qui ont déclaré avoir subi l'une des formes de violence devaient préciser la fréquence de cette violence, c'est-à-dire si la violence s'était produite une fois, quelques fois, tous les mois, toutes les semaines, ou tous les jours ou presque tous les jours, au cours des 12 mois précédents (voir le tableau 3). Ces renseignements fournissent un contexte et une nuance supplémentaires pour mettre en évidence les expériences des victimes et effectuer des comparaisons entre différentes populations.

Aux fins de cette analyse, les personnes qui ont répondu « oui » à au moins une question de l'enquête mesurant la VPI sont incluses comme ayant été victimes de VPI, indépendamment du type ou de la fréquence de la violence. Cela dit, d'autres mesures, comme la fréquence, la gravité, l'éventail des différents types de VPI vécus et ses répercussions, sont également examinées afin de mieux cerner et contextualiser les différences dans les expériences de VPI au sein de diverses populations, même lorsque la prévalence globale peut être semblable.

Un prochain article de *Juristat* fournira plus de renseignements sur les méthodes utilisées pour analyser la VPI et la violence de façon plus générale, en explorant d'autres approches et méthodologies, dans le prolongement de cette analyse, afin de comparer et de faire ressortir les divergences dans les résultats. Un article analytique consacré à l'examen du contrôle coercitif, dans le contexte de l'élaboration de lois au Canada[6] et ailleurs[7], sera également publié sous peu.

Depuis l'âge de 15 ans, 3 femmes racisées sur 10 ont subi une forme ou une autre de violence de la part d'un partenaire intime

En 2025, parmi les femmes qui avaient déjà été dans une relation avec un partenaire intime, 29 % des femmes racisées ont subi une forme de violence de la part d'un partenaire intime, y compris de la violence psychologique, physique ou sexuelle au cours de leur vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans) (tableau 1)[8 9]. Cette proportion était inférieure à celle observée chez les femmes non racisées, dont près de la moitié (49 %) ont subi une forme de VPI au cours de leur vie[10 11]. Ces proportions étaient semblables à ce qui a été observé dans les données de l'ESEPP de 2018, dans le cadre de laquelle 29 % des femmes racisées et 47 % des femmes non racisées ont déclaré avoir subi une forme de VPI depuis l'âge de 15 ans[12 13]. Tant les femmes racisées que les femmes non racisées ont le plus souvent subi de la violence de la part d'un partenaire intime de nature psychologique au cours de leur vie (28 % et 47 %, respectivement).

La plupart des femmes qui ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime ont subi plus d'un type de comportement violent au cours de leur vie, qu'elles soient racisées ou non. Cependant, une plus grande proportion de femmes racisées que de femmes non racisées ont subi un seul type de VPI mesuré au moyen de l'ESEPP au cours de leur vie (22 % des femmes racisées par rapport à 15 % des femmes non racisées). En outre, les femmes racisées étaient moins susceptibles d'avoir subi plus de 10 des comportements violents mesurés par l'enquête (22 % par rapport à 31 %).

Chez les femmes racisées qui ont subi de la VPI au moins une fois au cours de leur vie, les types de comportements les plus courants étaient liés à la violence psychologique. Par exemple, une proportion importante de femmes ont indiqué avoir eu un partenaire qui était jaloux et qui ne voulait pas qu'elles parlent à d'autres hommes ou femmes (18 %), qui les a traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (17 %), qui les a rabaissées ou qui leur a dit des mots blessants (16 %), qui exigeait de savoir avec qui et où elles étaient en tout temps (11 %), ou qui a fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou de leurs comportements sexuels de manière à ce qu'elles aient honte ou qu'elles se sentent humiliées ou inférieures (9,0 %) (tableau 1).

Bien qu'il s'agissait aussi des comportements violents les plus courants vécus par les femmes non racisées au cours de leur vie, pour chacun de ces comportements, la prévalence était plus élevée chez les femmes non racisées. C'était également le cas pour tous les autres types de comportements violents mesurés au moyen de l'ESEPP, y compris la violence physique et sexuelle.

Comparativement à la VPI de nature psychologique, la violence physique était moins fréquente chez les femmes racisées (13 %) et non racisées (26 %). La prévalence de la VPI physique était semblable à ce qui a été observé en 2018 (Cotter, 2021b). Les femmes racisées ont le plus souvent été bousculées, poussées, agrippées ou projetées au sol (8,3 %) par un partenaire intime. Plus du double de la proportion de femmes non racisées ont subi ce comportement au cours de leur vie (19 %).

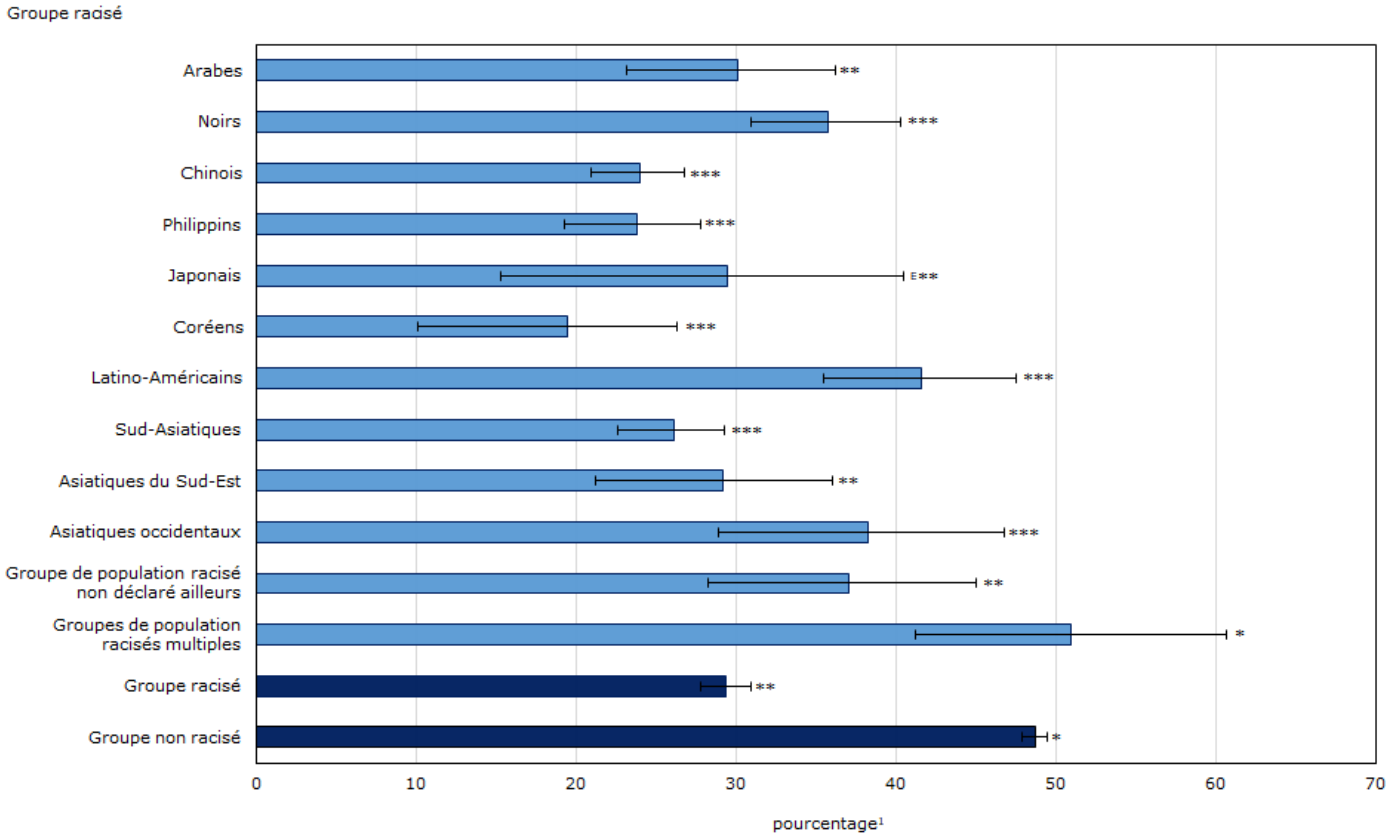
La violence sexuelle de la part de partenaires intimes — qui comprend des comportements comme le fait d'être obligé à avoir une relation sexuelle ou de se livrer à des actes sexuels non désirés — a été subie par une plus faible proportion de femmes au cours de leur vie, comparativement aux autres formes de violence de la part de partenaires intimes mesurées par l'enquête. En 2025, environ 1 femme racisée sur 10 (8,8 %) et 1 femme non racisée sur 6 (17 %) ont subi cette forme de violence au cours de leur vie. Ces résultats étaient plus élevés que ceux observés en 2018, année au cours de laquelle 6,3 % des femmes racisées et 12 % des femmes non racisées ont déclaré avoir subi de la violence sexuelle au moins une fois depuis l'âge de 15 ans.

Comparativement aux femmes d'autres groupes racisés, les femmes latino-américaines, asiatiques occidentales et noires affichent des taux plus élevés de violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie

La population racisée englobe diverses communautés ethnoculturelles ayant des histoires, des origines culturelles, des lieux de naissance, des langues et des religions variés. Par conséquent, les expériences de certains groupes racisés peuvent différer considérablement les uns des autres et de la population en général. Il est donc important, dans la mesure du possible, de ventiler la population racisée afin de mieux refléter ces différences.

En 2025, les femmes latino-américaines (42 %), asiatiques occidentales (38 %) et noires (36 %) étaient plus susceptibles que les femmes racisées dans l'ensemble (29 %), mais moins susceptibles que les femmes non racisées (49 %), d'avoir subi une forme ou une autre de VPI au cours de leur vie (tableau 2; graphique 1)[14 15]. À titre de comparaison, les femmes sud-asiatiques (26 %), chinoises (24 %), philippines (24 %) et coréennes (19 %) étaient moins susceptibles que les femmes racisées dans l'ensemble d'avoir subi de la VPI depuis l'âge de 15 ans[16].

Graphique 1
Violence de la part de partenaires intimes contre les femmes+ vécue depuis l'âge de 15 ans, selon le groupe racisé de la victime, Canada, 2025



[E] à utiliser avec prudence
* valeur significativement différente de l'estimation pour le groupe racisé seulement (p < 0,05)
** valeur significativement différente de l'estimation pour le groupe non racisé seulement (p < 0,05)
*** valeur significativement différente de l'estimation pour le groupe racisé (p < 0,05) et de l'estimation pour le groupe non racisé (p < 0,05)
1. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont déjà été dans une relation avec un partenaire intime.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Près de 6 femmes racisées sur 10 qui ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie se sentent anxieuses ou sur leurs gardes

En plus des mesures de la prévalence, l'ESEPP permet de recueillir également des données sur la fréquence et la gravité de la VPI subie. Les personnes ayant répondu à l'enquête pouvaient indiquer si la VPI avait été subie une seule fois ou à plusieurs reprises. La gravité, en revanche, a été saisie au moyen de mesures indirectes, notamment si la victime avait subi des répercussions émotionnelles ou d'autres conséquences négatives à la suite de la violence.

Parmi les femmes qui ont subi de la VPI au cours de leur vie, les femmes racisées étaient moins susceptibles que les femmes non racisées d'avoir subi des répercussions émotionnelles à la suite de la violence. La répercussion émotionnelle la plus courante était de se sentir anxieuse ou sur ses gardes en raison du comportement violent d'un partenaire — 58 % des femmes racisées ont indiqué avoir éprouvé ce sentiment, comparativement à 74 % des femmes non racisées. En outre, 42 % des femmes racisées et 53 % des femmes non racisées ont dit s'être senties contrôlées ou piégées par un partenaire, tandis que de plus petites proportions ont indiqué qu'elles avaient eu peur d'un partenaire (38 % et 49 %, respectivement).

Les répercussions émotionnelles de la VPI variaient toutefois selon le type de VPI subi. Par exemple, les femmes racisées et non racisées qui ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie étaient beaucoup plus susceptibles d'affirmer avoir eu peur d'un partenaire (55 % des femmes racisées et 67 % des femmes non racisées qui ont subi de la violence physique ou sexuelle)[17], comparativement à celles qui ont exclusivement subi des formes psychologiques de

VPI (17 % et 20 %, respectivement). Des résultats similaires ont également été observés pour les autres répercussions émotionnelles, comme le fait de se sentir contrôlée ou piégée, ou encore anxieuse ou sur ses gardes.

Ces répercussions émotionnelles étaient également liées au nombre de comportements violents subis par les victimes, une tendance observée tant chez les femmes racisées que chez les femmes non racisées. Celles qui ont subi un seul comportement de VPI au cours de leur vie étaient moins susceptibles d'indiquer qu'elles avaient déjà eu peur d'un partenaire (6 % des femmes racisées et 10 % des femmes non racisées). Au fur et à mesure que le nombre de comportements subis augmentait, la proportion de femmes qui ont eu ces répercussions augmentait aussi en général. Il convient de souligner que 80 % des femmes racisées et 86 % des femmes non racisées qui ont subi au moins 10 de ces comportements au cours de leur vie avaient eu peur d'un partenaire.

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 1 femme racisée sur 10 a subi de la violence de la part d'un partenaire intime

En plus de la violence de la part de partenaires intimes subie au cours de la vie, l'ESEPP permet aussi de recueillir des renseignements sur la VPI survenue au cours des 12 mois précédant l'enquête. En 2025, 1 femme racisée sur 10 (10 %) a subi de la VPI durant cette période, ce qui est inférieur à la prévalence observée chez les femmes non racisées (14 %) (tableau 1). Des proportions comparables ont été observées chez les femmes racisées et les femmes non racisées en 2018 (Cotter, 2021b)[18].

À l'instar de ce qui a été observé au chapitre de la prévalence de la VPI au cours de la vie, tant les femmes racisées que les femmes non racisées ont le plus souvent subi de la violence psychologique de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents (10 % et 14 %, respectivement). Des proportions semblables de femmes racisées et de femmes non racisées ont subi de la violence physique (2,1 % et 2,4 %, respectivement) ou de la violence sexuelle (1,6 % et 2,0 %, respectivement) au cours de l'année précédente[19].

Les femmes racisées qui ont subi de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête ont le plus souvent eu un partenaire qui les a traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (5,1 %), qui les a rabaissées ou leur a dit des mots blessants (4,5 %), qui était jaloux et ne voulait pas qu'elles parlent à d'autres hommes ou femmes (3,6 %), qui exigeait de savoir avec qui et où elles étaient en tout temps (2,4 %), ou qui a fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou comportements sexuels de manière à ce qu'elles aient honte ou qu'elles se sentent humiliées ou inférieures (1,9 %). Les comportements les plus souvent subis chez les femmes non racisées au cours des 12 mois précédents étaient les mêmes.

Encadré 2
Expériences de violence de la part de partenaires intimes chez les hommes racisés

La violence de la part de partenaires intimes (VPI) a historiquement touché les femmes de façon disproportionnée, particulièrement en ce qui concerne la gravité des préjudices subis et les conséquences connexes (Burczycka, 2016; Cotter et Burczycka, 2026; Cotter, 2026; Cotter, 2021c). Toutefois, la VPI ne se limite pas aux femmes. Les hommes sont aussi victimes de violence dans des relations intimes, d'où l'importance de reconnaître et de mesurer leur victimisation. Selon les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, plus de 1 homme sur 3 (35 %) a subi de la VPI au moins une fois depuis l'âge de 15 ans (Cotter, 2026).

La recherche indique que les tendances de la VPI chez les hommes diffèrent de celles observées chez les femmes, façonnées en partie par les normes sociétales fondées sur le genre qui influencent la façon dont les hommes interprètent les expériences de violence, y réagissent et les signalent. Ces normes peuvent contribuer au sous-signalement, à la minimisation des préjudices ou à la réticence à demander de l'aide par crainte d'être perçus comme faibles ou de ne pas être crus (Bates, 2020; Dahal et autres, 2026; Raufu, 2025; Scott-Storey et autres, 2023). Comme c'est le cas chez les femmes, les hommes racisés peuvent également faire face à d'autres facteurs ou obstacles, comme la stigmatisation culturelle, la dépendance économique, les réseaux sociaux limités et la méfiance à l'égard des services officiels, qui peuvent façonner davantage leur perception de la VPI et influencer leur décision de dénoncer les violences qu'ils ont subies, ainsi que la manière de le faire. Les hommes racisés peuvent également faire face à des obstacles à l'accès aux services aux victimes, notamment le manque de services adaptés aux hommes ainsi que des obstacles linguistiques ou culturels, ce qui peut nuire à leur capacité de reconnaître les services de soutien appropriés et d'y accéder, et contribuer aux différences observées en matière de signalement (Stewart et Haselschwerdt, 2023).

La tendance observée chez les femmes — selon laquelle la prévalence de la VPI au cours de la vie était plus faible chez les femmes racisées que chez les femmes non racisées — a également été constatée chez les hommes en 2025. Environ 1 homme racisé sur 4 (26 %) a déjà vécu de la VPI, comparativement à 37 % des hommes non racisés. Tout comme la tendance observée chez les femmes, la VPI subie par les hommes était le plus souvent de nature psychologique, 26 % des hommes racisés et 36 % des hommes non racisés en ayant subi depuis l'âge de 15 ans. La violence physique (9,1 % des hommes racisés et 16 % des hommes non racisés) et la violence sexuelle (1,7 % des hommes racisés et 3,2 % des hommes non racisés) étaient beaucoup moins courantes. La prévalence de tous les types de comportements violents mesurés au moyen de l'ESEPP était plus faible chez les hommes racisés que chez les hommes non racisés.

Lorsqu'on examine les expériences de VPI chez les hommes au cours des 12 mois précédant l'enquête, des proportions semblables d'hommes racisés (11 %) et non racisés (12 %) en ont subi. Comme ce qui a été noté dans les données concernant les expériences au cours de la vie, la VPI de nature psychologique était la plus couramment subie au cours des 12 mois précédents, et ce, tant chez les hommes racisés (11 %) que chez les hommes non racisés (12 %). De petites proportions d'hommes ont subi de la violence physique (2,2 % des hommes racisés et 2,4 % des hommes non racisés) ou sexuelle (0,4 % des hommes racisés et 0,3 % des hommes non racisés) au cours de l'année précédente.

La majorité des femmes racisées ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime plus d'une fois au cours de l'année précédente

La plupart des femmes qui ont subi de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit que cela s'était produit à plus d'une occasion. Un peu plus de la moitié (54 %) des femmes racisées ont subi une forme ou une autre de VPI quelques fois au cours des 12 mois précédents, tandis que 26 % en ont subi tous les mois ou plus souvent (tableau 3). Au cours de l'année précédente, 1 femme racisée sur 5 (20 %) a subi de la VPI une fois[20]. Des proportions semblables de femmes non racisées ont subi de la VPI à plusieurs reprises au cours des 12 mois précédents (58 % en ont subi quelques fois et 28 % en ont vécu tous les mois ou plus souvent)[21].

La plupart (83 %) des femmes racisées ont subi des comportements associés à la violence psychologique à plusieurs reprises au cours de l'année précédente. Par exemple, 42 %[E] des femmes racisées avaient eu un partenaire qui exigeait de savoir avec qui et où elles étaient en tout temps au moins une fois par mois, tandis que 26 % ont été rabaissées ou se sont fait dire des mots blessants et que 25 % ont été traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien. À titre de comparaison, près de 9 femmes non racisées sur 10 (87 %) ont subi à plusieurs reprises de la violence psychologique au cours de l'année précédente. Toutefois, cette différence n'était pas statistiquement significative par rapport aux expériences des femmes racisées.

Au cours des 12 mois précédents, 1 femme racisée sur 3 (34 %[E]) a subi de la violence physique de la part d'un partenaire intime quelques fois. Cependant, cette proportion n'était pas statistiquement différente de celle enregistrée chez les femmes non racisées (38 %) ou de ce qui a été observé chez les femmes racisées en 2018.

La moitié des femmes qui ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime ont été agressées par leur conjoint actuel

Dans le cadre de l'ESEPP, les personnes ayant subi de la VPI au cours des 12 mois précédents devaient également indiquer qui avait commis la violence[22]. Ainsi, la proportion de femmes non racisées (17 %) ayant désigné un ex-conjoint comme responsable était près de deux fois supérieure à celle des femmes racisées (10 %). Il s'agissait de la seule différence significative relevée, car des proportions semblables de femmes racisées et de femmes non racisées ont indiqué que leur agresseur était un conjoint actuel (49 % des femmes racisées et 48 % des femmes non racisées), un ex-partenaire intime (31 % et 27 %, respectivement) ou un partenaire intime actuel (9,5 % et 6,1 %, respectivement).

Près de 4 femmes racisées sur 10 âgées de 15 à 24 ans ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents

La recherche a systématiquement démontré que l'âge est un facteur de risque important associé à la victimisation et que la prévalence de la plupart des types de violence est plus élevée chez les jeunes (Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). Cette association est demeurée valide en ce qui concerne les expériences de VPI chez les femmes racisées et non racisées. En 2025, près de 4 femmes racisées et non racisées sur 10 âgées de 15 à 24 ans (37 % pour chaque groupe) ont subi une forme de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 4). Cette proportion était plus du double de celle observée chez les femmes de tout autre groupe d'âge, et se démarquait nettement de la tendance globale, selon laquelle la VPI était généralement moins répandue chez les femmes racisées.

Dans d'autres groupes d'âge, comme les femmes de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, la proportion de femmes racisées qui ont subi de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête était moins élevée que celle des femmes non racisées (12 % pour les femmes racisées par rapport à 18 % pour les femmes non racisées chez les femmes de 25 à 34 ans; 8,9 % pour les femmes racisées par rapport à 17 % pour les femmes non racisées chez les femmes de 35 à 44 ans). La prévalence de la VPI au cours des 12 mois précédents diminuait généralement avec l'âge autant chez les femmes racisées que non racisées, ce qui correspond à ce qui a été démontré dans d'autres recherches, soit que le risque de victimisation diminue avec l'âge (Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015).

Contrairement à ce qui a été observé dans les données sur les expériences au cours de la vie, selon lesquelles la prévalence de la VPI était plus élevée chez certains groupes de femmes racisées, peu de différences statistiquement significatives ont été relevées lors de l'examen de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête[23]. Les femmes philippines (9,2 %), sud-asiatiques (9,1 %) et chinoises (8,8 %), pour lesquelles la prévalence de la VPI au cours des 12 mois précédents était plus faible que pour les femmes non racisées (14 %), ont fait exception à la règle. Toutefois, ces différences n'étaient pas statistiquement significatives par rapport à l'ensemble de la population des femmes racisées (10 %).

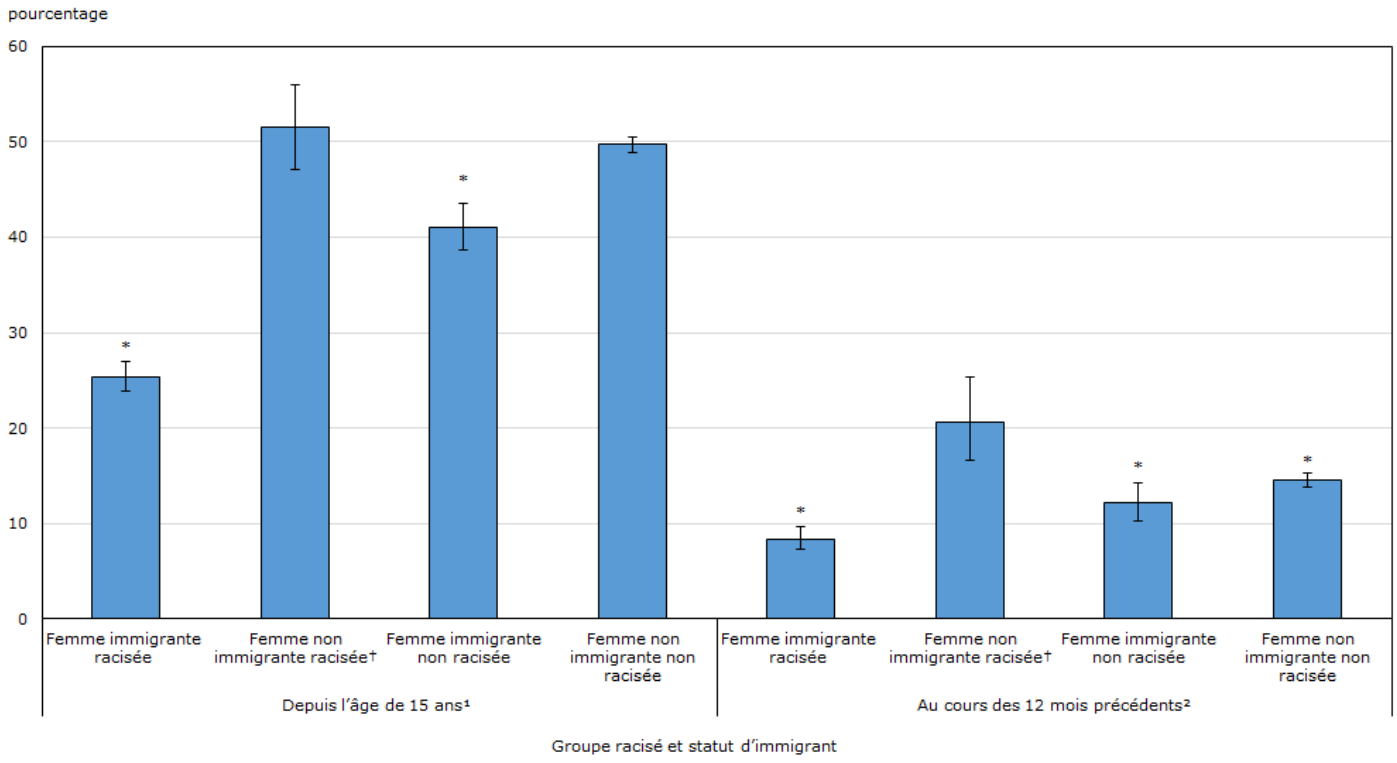
La proportion de femmes immigrantes racisées ayant subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie est deux fois moins élevée que celle des femmes non immigrantes racisées

Au-delà des différences entre les groupes racisés, il existe également d'autres écarts au sein des populations racisées, comme ceux entre les personnes immigrantes racisées[24] et les personnes non immigrantes racisées. Selon les données du Recensement de la population de 2021, 67 % des personnes racisées au Canada sont des personnes immigrantes (Hou et autres, 2023)[25]. Par conséquent, la compréhension de l'expérience des personnes immigrantes de la population racisée en particulier peut donner un aperçu plus approfondi de la façon dont les caractéristiques qui se recoupent peuvent façonner les expériences de VPI.

Selon les résultats de l'ESEPP de 2025, 8 femmes racisées sur 10 (80 %) étaient immigrantes, comparativement à 1 femme non racisée sur 10 (11 %). La population non immigrante racisée était aussi considérablement plus jeune dans l'ensemble que la population immigrante racisée : 44 % des femmes non immigrantes racisées avaient de 15 à 24 ans, comparativement à 13 % des femmes immigrantes racisées.

En 2025, le quart (25 %) des femmes immigrantes racisées ont subi une forme ou une autre de VPI au cours de leur vie, soit environ la moitié de la proportion de femmes non immigrantes racisées (52 %) et de femmes non immigrantes non racisées (50 %) (graphique 2). Cela donne à penser que la prévalence plus faible de la VPI chez les femmes racisées est probablement attribuable aux expériences des femmes immigrantes, qui représentent une forte proportion de la population racisée. De manière similaire, ces écarts sont probablement également liés aux différences d'âge entre les femmes immigrantes racisées et les femmes non immigrantes racisées, le fait d'être jeune étant associé à des taux de victimisation plus élevés. Des tendances semblables ont également été observées chez les victimes de violence en général (Cotter et Burczycka, 2026; Cotter et Savage, 2019; Ibrahim, 2018) ainsi que chez toutes les victimes de VPI (Cotter, 2026; Cotter, 2021c). Cette constatation a aussi été relevée dans les données de l'ESEPP de 2018 (Cotter, 2021b).

Graphique 2
Violence de la part de partenaires intimes contre les femmes+ vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le groupe racisé et le statut d'immigrant de la victime, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont déjà été dans une relation avec un partenaire intime.
2. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont été en contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. La population immigrante comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger). La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Une tendance semblable a également été observée chez les femmes ayant subi de la VPI au cours des 12 mois précédents, les femmes immigrantes racisées affichant le taux le plus bas (8,4 %). En revanche, la prévalence de la VPI au cours des 12 mois précédents était plus élevée chez les femmes non immigrantes racisées (21 %).

Il est important de souligner certaines des autres différences observées entre la population immigrante et la population non immigrante, tant chez les personnes immigrantes racisées que chez les personnes immigrantes non racisées, qui peuvent également contribuer aux différences constatées au chapitre de la prévalence de la VPI au sein de ces populations. Par exemple, les personnes immigrantes peuvent être moins susceptibles de dénoncer des expériences de victimisation pour des raisons telles que les barrières linguistiques, la crainte de conséquences négatives liées à l'immigration, le manque de confiance envers les institutions ou les autorités, ou les normes culturelles, ce qui peut les décourager à dénoncer cette violence ou les à amener à garder leurs expériences privées (Okeke-Ihejirika et autres, 2020; Sisic et autres, 2024).

De plus, il importe également de souligner que l'ESEPP a été menée uniquement en français et en anglais, ce qui pourrait aussi avoir eu une incidence sur les résultats des personnes immigrantes ayant répondu à l'enquête. Selon les données du Recensement de la population de 2021, une faible proportion de la population immigrante (6,4 %) ne connaissait aucune des deux langues officielles (Statistique Canada, 2024). Ainsi, bien que la grande majorité des personnes immigrantes au Canada parlent au moins une langue officielle, il est important de reconnaître que, compte tenu des langues utilisées pour la collecte des données, les résultats de l'ESEPP pourraient ne pas représenter pleinement les expériences des femmes immigrantes au Canada.

Les femmes racisées et non racisées déclarent des conséquences similaires de leurs expériences de violence de la part d'un partenaire intime

De nombreuses femmes qui ont subi de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête ont fait état de répercussions émotionnelles négatives en raison de la violence dont elles ont été victimes. Un peu plus de 4 femmes racisées sur 10 (43 %) ont subi de telles répercussions, comparativement à un peu plus de la moitié (51 %) des femmes non racisées (tableau 5). Certaines femmes présentaient également des symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique (15 % des femmes racisées et 19 % des femmes non racisées)[26] [27]. Parmi les femmes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle en particulier, une plus forte proportion de femmes racisées (90 %) que de femmes non racisées (80 %) ont indiqué que la violence n'avait pas entraîné de blessures corporelles[28].

Les personnes ayant participé à l'ESEPP devaient également indiquer quelles mesures avaient été prises à la suite de leurs expériences de violence. Une proportion comparable de femmes racisées (12 %) et de femmes non racisées (14 %) ont déclaré avoir communiqué avec les services aux victimes en raison de la VPI subie au cours des 12 mois précédents. Bien que ces différences ne soient pas statistiquement significatives, d'autres études laissent entendre que les personnes racisées pourraient être moins susceptibles d'avoir accès aux services aux victimes en raison des obstacles linguistiques ou culturels, ou d'une connaissance limitée des mesures de soutien offertes (Guruge, 2014; Guruge et Humphreys, 2009).

De plus, peu de femmes racisées (6,5 %) et non racisées (9,4 %) ont indiqué que la VPI subie avait été signalée à la police. Les recherches ont toujours montré qu'une grande proportion des incidents de VPI ne sont généralement pas signalés à la police (Conroy, 2021; Cotter, 2026; Cotter, 2021c). Cela s'explique souvent par la peur de représailles, le sentiment de honte, la gêne ou la stigmatisation, par crainte de ne pas être cru, ou par la volonté de traiter cette violence en privé (Burczycka, 2016). Bien que l'écart en matière de signalement à la police entre les femmes racisées et les femmes non racisées n'ait pas été statistiquement significatif, d'autres recherches laissent entendre que les femmes racisées pourraient hésiter davantage à signaler l'incident à la police en raison de la méfiance à l'égard des institutions, ou de la crainte de la stigmatisation ou des réactions de la famille (Cotter, 2022; Cotter, 2021a; Davis et Henderson, 2003; Guruge, 2014; Guruge et Humphreys, 2009; Ibrahim, 2018). Il convient toutefois de noter que bon nombre des comportements mesurés dans le cadre de l'ESEPP n'atteignent pas le seuil du comportement criminel, ce qui peut également avoir une incidence sur les niveaux de signalement à la police.

Parmi les femmes qui ont subi de la VPI au cours des 12 mois précédents, une grande proportion d'entre elles ont dit avoir parlé à quelqu'un de la violence subie (61 % des femmes racisées et 67 % des femmes non racisées)[29]. Le plus souvent, les femmes racisées ont indiqué qu'elles avaient parlé à une personne de leur cercle amical ou de leur voisinage (43 %), ou à un membre de leur famille (37 %) au sujet de la violence subie.

Une plus faible proportion de femmes racisées que de femmes non racisées déclarent avoir quitté un domicile en commun en raison de la violence de la part d'un partenaire intime

Dans le cadre de l'ESPSP, les personnes ayant répondu à l'enquête devaient également indiquer si elles avaient quitté un domicile en commun en raison de la violence subie. La recherche a montré l'interconnexion entre le logement et les expériences de VPI (Adams et autres, 2018; Gezinski et Gonzalez-Pons, 2019). De nombreuses victimes mentionnent le manque de logements abordables et disponibles comme raison pour ne pas quitter une relation violente ou comme facteur ayant contribué au retour à une résidence en commun avec la personne ayant commis l'agression (Chambre des communes du Canada, 2019; Hoogendam et Maduakolam, 2026; Maki, 2020; Maki, 2019a; Maki, 2019b). Pour certaines personnes, l'instabilité en matière de logement et les conditions de vie personnelles peuvent rendre le fait de quitter un partenaire violent plus difficile, en particulier lorsqu'il y a des enfants (Saunders, 2021) ou lorsqu'un départ peut mener à l'itinérance (Meyer, 2016; Sullivan et autres, 2019; Yakubovich et Maki, 2021). Ces facteurs soulignent l'importance d'intégrer les considérations relatives au logement dans les politiques et les programmes visant à lutter contre la VPI.

En 2025, 1 femme racisée sur 10 (11 %) qui a subi de la VPI au cours des 12 mois précédents a déclaré avoir quitté un domicile ou un logement en commun en raison de la violence, une proportion beaucoup moins élevée que celle enregistrée chez les femmes non racisées (17 %) (tableau 5). Cette différence peut refléter certaines des conditions de vie des femmes racisées qui diffèrent de celles des femmes non racisées. Certains groupes racisés, en particulier les personnes immigrantes, sont plus susceptibles de vivre dans des ménages multigénérationnels plus nombreux, souvent en raison de normes culturelles, de besoins en matière de soutien intergénérationnel ou de facteurs économiques (Galbraith et Laflamme, 2025). Cette situation de cohabitation interreliée peut faire en sorte qu'il est plus difficile, voire impossible dans certains cas, pour les victimes de quitter un domicile en commun après avoir subi de la VPI. Cette différence peut également être attribuable à la nature, à la fréquence et à la gravité de la VPI subie par les victimes, ce qui peut aussi avoir une incidence sur le besoin ou le désir d'une personne de quitter un domicile en commun.

Description de l'enquête

Au cours de l'exercice 2024-2025, Statistique Canada a mené le second cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Le premier cycle de l'ESEPP avait été mené en 2018. Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par la population canadienne en public, au travail, en ligne et dans les relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exclusion des personnes résidant à temps plein dans les établissements institutionnels et de celles résidant dans les réserves des Premières Nations. L'ESEPP de 2025 est une enquête transversale par échantillon. L'enquête dans les provinces repose aussi maintenant sur une approche axée sur une personne répondante ciblée, ce qui signifie qu'un échantillon de personnes est sélectionné directement à partir de la base de sondage. La base de sondage pour l'ESEPP dans les territoires est une base aréolaire de logements construite pour l'Enquête sur la population active. Les logements sélectionnés dans l'échantillon ont fait l'objet d'une collecte de données sur le terrain. Au moment du contact avec une personne résidant au logement sélectionné, un membre du ménage âgé de 15 ans et plus a été choisi au hasard pour remplir le questionnaire de l'ESEPP.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'octobre 2024 à juin 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 46 511 personnes. Le taux de réponse dans les provinces était de 32,3 %, en baisse par rapport à 43,1 % en 2018.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de janvier à juillet 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire rempli par un intervieweur en personne. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 036 personnes. Le taux de réponse dans les territoires était de 53,1 %, en baisse par rapport à 73,2 % en 2018.

Parmi les personnes qui n'ont pas répondu figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des personnes interviewées de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement ou dans une réserve.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

L'exclusion des personnes vivant en établissement ou dans un logement collectif peut également signifier que certaines victimes de VPI ne sont pas incluses dans les données, notamment si elles vivaient dans un refuge ou séjournaient à l'hôpital en raison de la violence subie. Cela peut vouloir dire, en particulier, que certaines expériences relativement plus graves de VPI ne sont pas représentées dans l'enquête.

La participation à l'enquête est volontaire, et on rappelle aux personnes y répondant que tous les renseignements fournis sont strictement confidentiels. Le questionnaire comprend également d'importantes mesures de sécurité, comme un bouton « Quitter la page rapidement ». Toutefois, il est toujours possible, en particulier pour les personnes qui vivent peut-être avec un partenaire violent ou une partenaire violente, qu'elles ne se sentent pas à l'aise de participer ou qu'elles ne dénoncent pas la violence de peur que leur partenaire puisse découvrir leurs réponses.

Références

Adams, E. N., Clark, H. M., Galano, M. M., Stein, S. F., Grogan-Kaylor, A. et Graham-Bermann, S. A. (2018). Predictors of housing instability in women who have experienced intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, *36*(7-8), 3459-3481.

Bates, E. A. (2020). “No One Would Ever Believe Me”: An Exploration of the Impact of Intimate Partner Violence Victimization on Men. *Psychology of Men & Masculinities*, *21*(4), 497-507.

Burczycka, M. (2016). Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014. Dans La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Chambre des communes du Canada. (2019). Survivre à la violence et renforcer la résilience — Étude sur le réseau canadien de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence. Rapport du Comité permanent de la condition féminine. 42e législature, 1re session.

Chiponski, K. (à paraître, 2027). Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Conroy, S. (2021). Violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2019. Dans La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Conroy, S. et Savage, L. (à paraître, 2027). Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2026). Violence de la part de partenaires intimes au Canada, 2025 : un aperçu. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2022). Perceptions et expériences relatives à la police et au système de justice au sein des populations noire et autochtone au Canada. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2021a). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2021b). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes appartenant à une minorité visible au Canada, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2021c). Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. et Burczycka, M. (2026). Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. et Savage, L. (2019). La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l’Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Dahal, R., Dahal, A. et Karki, B. (2026). Domestic Violence Against Men in Canada: An Overlooked but Growing Public Health and Social Concern. *American Journal of Lifestyle Medicine*.

Davis, R. C. et Henderson, N. J. (2003). Willingness to Report Crimes: The Role of Ethnic Group Membership and Community Efficacy. *Crime & Delinquency, 49*(4), 564-580.

Ford-Gilboe, M., Wathen, C. N., Varcoe, C., MacMillan, H. L., Scott-Storey, K., Mantler, T., Hegarty, K. et Perrin, N. (2016). Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: The Composite Abuse Scale (Revised)-Short Form (CASR-SF). *BMJ Open, 6*(12).

Galbraith, N. et Laflamme, N. (2025). Comprendre les ménages multigénérationnels au Canada : portrait de ceux qui en font partie. *Documents démographiques*, produit nº 91F0015M au catalogue de Statistique Canada.

Gezinski, L. B. et Gonzalez-Pons, K. M. (2019). Unlocking the Door to Safety and Stability: Housing Barriers for Survivors of Intimate Partner Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, *36*(17-18), 8338-8357.

Gouvernement du Canada (2025). *Loi visant à protéger les victimes : projet de loi visant à protéger les victimes et à garder les enfants à l'abri des personnes prédatrices.*

Guruge, S. (2014). Intimate Partner Violence Among Immigrant Women in Canada. In Violence Against Women: All Pervading, Ajit Jain éditeur. *Elspeth Hayworth Center For Women*. Toronto, Ontario.

Guruge, S. et Humphreys, J. (2009). Les obstacles à l'accès aux services de soutien et à leur utilisation chez les immigrantes victimes de mauvais traitements. *Canadian Journal of Nursing Research*, *41*(3), 64-84.

Heidinger, L. (2026). Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Heidinger, L. (2021). La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Home Office. (2015). *Controlling or Coercive Behaviour in an Intimate or Family Relationship—Statutory Guidance Framework*.

Hoogendam, R. et Maduakolam, C. (2026). Sheltering Under Pressure: Frontline Realities of Canada's Violence Against Women Shelters and Transition Houses. *Hébergement femmes Canada*. Ottawa, Ontario.

Hou, F., Schimmele, C. et Stick, M. (2023). Évolution démographique des groupes racisés au Canada. *Rapports économiques et sociaux*, produit nº 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

Ibrahim, D. (2018). La victimisation avec violence, la discrimination et les perceptions concernant la sécurité : perspective des immigrants, Canada, 2014. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Maki, K. (2020). Breaking the Cycle of Abuse and Closing the Housing Gap: Second Stage Shelters in Canada. *Hébergement femmes Canada*, Ottawa, Ontario.

Maki, K. (2019a). More Than A Bed: A National Profile of VAW Shelters and Transition Houses. *Hébergement femmes Canada*, Ottawa, Ontario.

Maki, K. (2019b). Transitioning to a life free from violence: Second stage shelters in Canada. *Hébergement femmes Canada*, Ottawa, Ontario.

Meyer, S. (2016). Examining Women's Agency in Managing Intimate Partner Violence and the Related Risk of Homelessness: The Role of Harm Minimisation. *Global Public Health*, *11*(1-2), 198-210.

Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T. et Pow, V. (2020). A Scoping Review on Intimate Partner Violence in Canada's Immigrant Communities. *Trauma, Violence & Abuse*, *21*(4), 788-810.

Perreault, S. (2015). La victimisation criminelle au Canada, 2014. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Raufu, A. (2025). Men as Victims: Breaking Stereotypes and Stigmas, dans Exploring the Prevalence of Intimate Partner Violence Among Africans in the Diaspora. *Palgrave Studies in Victims and Victimology*, Palgrave Macmillan, Cham.

Saunders, D. G. (2021). Barriers to Leaving an Abusive Relationship. *Handbook of Interpersonal Violence and Abuse Across the Lifespan*.

Savage, L. (2021a). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Savage, L. (2021b). Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Scott-Storey, K., O'Donnell, S., Ford-Gilboe, M., Varcoe, C., Wathen, N., Malcolm, J. et Vincent, C. (2023). What About the Men? A Critical Review of Men's Experiences of Intimate Partner Violence. *Trauma, Violence, & Abuse, 24*(2), 858-872.

Sisic, M., Tastsoglou, E., Dawson, M., Holtmann, C., Wilkinson, L. et Falconer, C. (2024). The Continuum of Gender-Based Violence Experienced by Migrant and Refugee Women in Canada: Perspectives from Key Informants. *Frontiers in Sociology*, 9.

Statistique Canada. (2024). Nouveaux tableaux de données historiques sur l'immigration et les langues officielles. *Le Quotidien*, produit nº 11-001-X au catalogue.

Stewart, M. A. et Haselschwerdt, M. L. (2023). Black Men's Intimate Partner Violence, Victimization, Help Seeking, and Barriers to Help-Seeking. *Journal of Interpersonal Violence*, *38*(15-16).

Sullivan, C. M., Bomsta, H. D. et Hacskaylo, M. A. (2019). Flexible Funding As A Promising Strategy To Prevent Homelessness For Survivors Of Intimate Partner Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, *34*(14).

Yakubovich, A. R. et Maki, K. (2021). Preventing Gender-Based Homelessness in Canada During the COVID-19 Pandemic and Beyond: The Need to Account for Violence Against Women. *Violence Against Women*, *28*(10), 2587-2599.

Notes

[E] à utiliser avec prudence

1. Pour obtenir des données et des analyses sur la violence de la part d'un partenaire intime chez les femmes autochtones et les femmes ayant une incapacité, voir Chiponski (à paraître, 2027) et Conroy et Savage (à paraître, 2027).

2. Les articles qui seront publiés dans le cadre de cette série comprennent des profils de la violence de la part de partenaires intimes parmi l'ensemble de la population vivant au Canada, ainsi que des profils au sujet des jeunes femmes, des femmes ayant une incapacité, des femmes LGB+, des hommes LGB+, des femmes francophones, des femmes autochtones et des personnes de la diversité de genre.

3. Dans la présente analyse, la catégorie « femmes » est fondée sur la catégorie normalisée « femmes+ » de Statistique Canada, sauf indication contraire. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

4. En raison de la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ce cas, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». Pour obtenir plus renseignements sur les changements dans les concepts au fil du temps, consulter le Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre.

5. Dans cet article, les estimations relatives à la population non racisée excluent les personnes autochtones, tant pour le cycle de 2025 que pour celui de 2018 de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

6. *La Loi visant à protéger les victimes*, qui a reçu la sanction royale en juin 2026, a créé une nouvelle infraction ciblant les comportements coercitifs et contrôlants (gouvernement du Canada, 2025). Des lois visant à modifier le *Code criminel* pour traiter précisément du contrôle coercitif ont également été présentées au cours de sessions antérieures du Parlement (p. ex. l'ancien projet de loi C-332, qui était devant le Sénat du Canada lorsque la 44e législature a été dissoute).

7. Par exemple, en 2015, le Royaume-Uni a fait du « contrôle coercitif » une infraction criminelle afin de criminaliser les formes de violence qui pourraient ne pas constituer à elles seules un comportement criminel, mais qui se produisent de manière répétée ou continue et entraînent chez la victime un sentiment de crainte pour sa sécurité ou des effets néfastes importants (Home Office, 2015).

8. Dans le présent article, les termes « au cours de la vie » et « depuis l'âge de 15 ans » sont utilisés de façon interchangeable.

9. Le calcul des pourcentages de la violence de la part de partenaires intimes au cours de la vie est fondé sur les personnes qui ont déjà été dans une relation avec un partenaire intime (ayant vécu en couple).

10. Sauf indication contraire, les différences présentées dans cet article sont statistiquement significatives à $p < 0,05$.

11. La population non racisée exclut les personnes qui se sont identifiées comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuit. Il s'agit d'un changement de définition notable par rapport aux analyses précédentes fondées sur les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018, qui incluait les Autochtones dans le groupe de population non racisé. Pour obtenir plus de renseignements sur la violence de la part de partenaires intimes chez les femmes autochtones, voir Chiponski (à paraître, 2027) et Heidinger, 2021.

12. La différence dans la proportion de femmes racisées et non racisées qui ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie entre 2018 et 2025 n'est pas statistiquement significative.

13. Les estimations de la prévalence de la violence de la part de partenaires intimes au cours de la vie et des 12 mois précédents pour 2018 qui figurent dans le présent rapport peuvent différer légèrement de celles publiées précédemment (Cotter, 2021b), et ce, pour trois raisons. Premièrement, les points de données figurant dans ce rapport sont fondés sur la catégorie normalisée « femmes+ » (voir les notes 3 et 4), tandis qu'en 2018, les estimations reposaient uniquement sur la variable du genre. Deuxièmement, certaines personnes célibataires, jamais mariées en 2018 n'ont pas été en contact avec un partenaire au cours des 12 mois précédents ou n'ont pas été interviewées à ce sujet en raison d'une erreur, mais ont été comptabilisées dans les estimations globales. La portée analytique du présent article est limitée aux personnes qui ont

été en contact avec un partenaire au cours des 12 mois précédents. Troisièmement, les estimations peuvent également différer légèrement en raison du changement de définition pour le groupe de population non racisé, qui exclut maintenant les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit (voir la note 11).

14. Les femmes appartenant à plus d'un groupe racisé (p. ex. celles qui étaient noires et philippines) affichaient la plus forte prévalence de violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie (51 %).

15. Les femmes arabes (30 %) étaient également moins susceptibles que les femmes non racisées (49 %) d'avoir subi de la violence de la part d'un partenaire intime (VPI) au cours de leur vie. Cependant, la proportion de femmes arabes qui ont subi de la VPI au cours de leur vie n'était pas statistiquement différente de la proportion de femmes racisées dans l'ensemble qui en ont subi (30 % par rapport à 29 %).

16. La proportion de femmes japonaises[E] et sud-asiatiques qui ont subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie n'était pas statistiquement différente de la proportion de femmes racisées dans l'ensemble qui en ont subi (29 % pour chaque groupe).

17. Ces pourcentages ne se limitent pas aux personnes qui ont subi un seul type de violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie. Par exemple, une personne qui a été victime de violence sexuelle peut aussi avoir subi de la violence psychologique et serait donc incluse dans les deux catégories. En raison des petits nombres, il n'est pas possible d'examiner seulement les cas où un seul type de violence a été vécu.

18. La différence dans la prévalence de la violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents entre 2018 et 2025 n'est pas statistiquement significative pour les femmes racisées ni pour les femmes non racisées.

19. La différence entre les femmes racisées et non racisées qui ont subi de la violence physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédents n'est pas statistiquement significative.

20. La catégorie « une fois » comprend les personnes qui ont subi un ou plusieurs types de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents, mais jamais plus d'une fois pour un même type. Si plusieurs comportements ont été déclarés comme étant survenus une fois, cela est considéré comme « une fois » aux fins de la mesure de cette fréquence, bien que, dans certains cas, il puisse s'agir d'événements distincts.

21. La différence entre les femmes racisées et non racisées qui ont déclaré avoir subi de la violence de la part d'un partenaire intime plus d'une fois au cours des 12 mois précédents n'est pas statistiquement significative.

22. Les personnes qui avaient peut-être eu plus d'un partenaire violent au cours des 12 mois précédents devaient prendre en compte la relation où la violence ou les mauvais traitements les plus graves ont été commis.

23. À l'instar des données sur les expériences au cours de la vie, les femmes racisées qui appartenaient à plus d'un groupe racisé affichaient la prévalence la plus élevée de violence de la part d'un partenaire intime subie au cours des 12 mois précédents (23 %).

24. Cette catégorie comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).

25. Selon les données du Recensement de la population de 2021, 11 % de la population non racisée est née à l'extérieur du Canada (Hou et autres, 2023).

26. Ces données sont tirées des réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne dont le but est de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes typiques du trouble de stress post-traumatique (TSPT), soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, la présence d'un TSPT peut être soupçonnée. Il est essentiel de souligner que le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic et qu'un TSPT soupçonné n'a pas la valeur d'un diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient ou la patiente doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et potentiellement recevoir un diagnostic.

27. La différence entre les femmes racisées et non racisées qui ont déclaré avoir présenté des symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique en raison de la violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents n'est pas statistiquement significative.

28. La question sur les blessures corporelles n'a pas été posée aux personnes qui ont subi exclusivement de la violence de la part d'un partenaire intime de nature psychologique.

29. La différence entre les femmes racisées et non racisées qui ont déclaré avoir parlé à quelqu'un de la violence subie au cours des 12 mois précédents n'est pas statistiquement significative.

Tableau de données détaillé

Tableau 1
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence de la part de partenaires intimes, Canada, 2025

	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées			Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à
Violence psychologique												
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	17,9	16,6	19,3	31,4*	30,7	32,2	3,6	2,9	4,4	4,9*	4,5	5,4
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	1,5	1,1	2,0	5,6*	5,2	5,9	F	F	F	0,6	0,5	0,8
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	11,2	10,2	12,4	20,2*	19,5	20,9	2,4	1,9	3,1	2,9	2,6	3,3
Vous a rabaissé ou vous a dit des mots blessants	16,4	15,2	17,7	34,7*	34,0	35,5	4,5	3,7	5,3	9,1*	8,6	9,6
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens	3,9	3,3	4,6	7,9*	7,5	8,4	0,3	0,2	0,6	0,8*	0,7	1,0
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien[4]	17,0	15,8	18,2	30,6*	29,9	31,4	5,1	4,4	6,0	7,3*	6,8	7,9
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos ami(e)s que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous[4]	5,9	5,1	6,7	12,7*	12,2	13,3	1,3	0,9	1,8	2,0*	1,8	2,3
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail[4]	5,9	5,2	6,8	13,1*	12,5	13,7	0,7	0,5	1,2	0,9	0,8	1,2
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos ami(e)s ou les membres de votre famille[4]	5,4	4,7	6,3	12,5*	12,0	13,1	0,9	0,6	1,3	1,3	1,1	1,5
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux[4]	7,8	6,9	8,8	16,6*	16,0	17,3	1,6	1,2	2,2	2,5*	2,2	2,9
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières[4]	2,4	1,9	3,0	5,7*	5,3	6,1	F	F	F	0,7	0,5	0,9
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	5,4	4,7	6,2	14,2*	13,6	14,8	0,7	0,5	1,1	1,3*	1,1	1,5
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	9,0	8,0	10,1	18,8*	18,1	19,4	1,9	1,4	2,5	3,4*	3,1	3,8

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence de la part de partenaires intimes, Canada, 2025

Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées			Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle	1,8	1,4	2,4	3,0*	2,7	3,3	0,4	0,2	0,8	0,4	0,3	0,5
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs[4 5]	44,2	40,7	47,7	52,9*	51,6	54,1	11,3	8,8	14,4	8,8	7,9	9,7
Total	**28,1**	**26,6**	**29,6**	**47,0***	**46,2**	**47,7**	**9,5**	**8,4**	**10,7**	**13,9***	**13,3**	**14,6**
Violence physique												
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol[4]	8,3	7,4	9,3	18,5*	17,9	19,2	0,9	0,6	1,4	1,3	1,1	1,5
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet[4]	5,4	4,7	6,3	11,2*	10,7	11,8	0,6	0,3	1,0	0,6	0,4	0,7
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace[4]	2,0	1,5	2,5	4,6*	4,2	5,0	F	F	F	0,3	0,2	0,4
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches[4]	3,0	2,4	3,6	7,7*	7,2	8,1	0,3	0,2	0,6	0,5	0,3	0,7
A tenté de vous étrangler[4]	3,4	2,8	4,0	7,5*	7,1	8,0	F	F	F	0,6	0,4	0,8
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser[4]	1,9	1,5	2,5	3,9*	3,6	4,2	F	F	F	0,2	0,2	0,4
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	5,1	4,4	5,9	11,6*	11,1	12,2	0,5	0,3	0,8	0,7	0,5	0,9
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	4,3	3,7	5,0	11,8*	11,3	12,3	0,7	0,4	1,1	0,8	0,7	1,0
Vous a giflé	6,0	5,2	6,8	10,9*	10,4	11,5	0,7	0,5	1,2	0,4	0,3	0,6
Vous a battu	3,2	2,7	3,8	5,9*	5,5	6,3	0,4	0,2	0,8	0,2	0,1	0,3
Total	**12,6**	**11,5**	**13,8**	**25,7***	**25,0**	**26,5**	**2,1**	**1,6**	**2,7**	**2,4**	**2,1**	**2,7**
Violence sexuelle												
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré[4]	6,7	5,9	7,7	13,9*	13,3	14,5	1,2	0,8	1,7	1,6	1,3	1,9
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle[4]	6,6	5,8	7,5	14,7*	14,1	15,3	1,0	0,7	1,5	1,4	1,1	1,6

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence de la part de partenaires intimes, Canada, 2025

	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées			Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à
Total	**8,8**	**7,9**	**9,8**	**17,5***	**16,9**	**18,1**	**1,6**	**1,1**	**2,1**	**2,0**	**1,8**	**2,3**
Total de la violence de la part de partenaires intimes	**29,4**	**27,8**	**30,9**	**48,7***	**47,9**	**49,5**	**10,1**	**9,0**	**11,3**	**14,3***	**13,7**	**15,0**

F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens.
2. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.
3. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de celles qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.
4. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale-Revised Short Form (CASr-SF).
5. Comprend uniquement les personnes qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF au sujet de la violence vécue au cours de la vie.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées[†]			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Groupe d'âge						
15 à 24 ans[†]	50,4	43,5	57,2	60,4**	57,1	63,6
25 à 34 ans	38,5*	34,6	42,5	61,5**	58,9	63,9
35 à 44 ans	28,2*	25,3	31,2	58,7**	56,7	60,7
45 à 54 ans	26,9*	23,9	30,1	56,6**	54,5	58,7
55 à 64 ans	20,5*	17,6	23,7	46,7***	44,9	48,5
65 à 74 ans	18,7*	15,2	22,8	37,0***	35,5	38,6
75 ans et plus	14,5*	10,7	19,4	26,0***	24,3	27,8
Identité autochtone						
Autochtone	…	…	…	… …	…	…
Première Nation	…	…	…	… …	…	…
Métis	…	…	…	… …	…	…
Inuit	…	…	…	… …	…	…
Non-Autochtone	29,4	27,8	30,9	48,7*	47,9	49,5
Groupe de population racisé						
Oui	29,4*	27,8	30,9	…	…	…
Sud-Asiatiques	26,1*	22,9	29,6	…	…	…
Chinois	24,0*	21,2	27,0	…	…	…
Noirs	35,8*	31,2	40,5	…	…	…
Philippins	23,8*	19,8	28,3	…	…	…
Arabes	30,1*	24,0	37,0	…	…	…
Latino-Américains	41,6*	35,8	47,7	…	…	…
Asiatiques du Sud-Est	29,2*	22,3	37,1	…	…	…
Asiatiques occidentaux	38,2*	29,7	47,6	…	…	…
Coréens	19,5*	12,6	28,8	…	…	…
Japonais	29,5[E]*	18,4	43,6	…	…	…
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	37,0*	29,0	45,8	…	…	…
Groupes de population racisés multiples	50,9	41,1	60,6	…	…	…
Non[†]	…	…	…	48,7	47,9	49,5
Statut d'immigrant[2]						
Immigrant	25,3*	23,8	26,9	41,1***	38,7	43,5
Non-immigrant[†]	51,6	47,1	56,0	49,7	48,8	50,5
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le)[†]	29,3	27,6	31,0	46,6**	45,8	47,4
LGB+	52,4*	44,7	60,0	71,4***	68,7	74,0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Lesbienne ou gai	52,5[E]*	37,7	66,9	58,0*	52,3	63,5
Bisexuel(le)	52,7*	43,0	62,3	76,7***	73,4	79,6
Orientation sexuelle non classée ailleurs	F	F	F	67,8*	58,6	75,8
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui	41,0*	35,6	46,5	62,1***	60,1	64,0
Non†	28,2	26,6	29,9	46,0**	45,1	46,9
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui	33,2*	31,3	35,1	55,2***	54,2	56,3
Non†	19,7	17,4	22,2	37,7**	36,5	38,9
Revenu personnel avant impôt[3]						
Moins de 20 000 $†	28,6	25,5	32,0	49,1**	47,1	51,2
20 000 $ à 39 999 $	26,0	22,8	29,5	45,4***	43,8	47,1
40 000 $ à 59 999 $	25,4	22,0	29,0	48,2**	46,4	50,0
60 000 $ à 79 999 $	29,7	25,7	34,0	50,4**	48,4	52,4
80 000 $ à 99 999 $	32,2	27,3	37,6	50,6**	47,9	53,4
100 000 $ à 119 999 $	36,9*	30,3	44,0	52,1**	49,0	55,2
120 000 $ ou plus	40,6*	35,5	46,0	50,6**	48,1	53,1
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires†	27,1	21,9	33,1	37,9**	35,3	40,7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	28,5	24,9	32,4	43,7***	42,1	45,3
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	27,4	24,1	31,0	50,5***	49,1	51,9
Diplôme universitaire	30,7	28,6	32,8	52,6***	51,3	54,0
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre†	20,5	18,9	22,1	42,3**	41,2	43,3
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	39,3*	35,3	43,5	52,2***	50,6	53,8
Célibataire, jamais marié(e)	53,9*	49,4	58,4	65,0***	62,9	66,9
Région de résidence						
Région rurale des provinces	30,3	22,4	39,6	46,0***	44,2	47,7
Territoires	32,0	22,3	43,6	52,3**	46,4	58,2
Région urbaine des provinces†	29,3	27,8	30,9	49,4**	48,6	50,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à

… n'ayant pas lieu de figurer
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ racisées (p < 0,05)
*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes+ racisées (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.
2. Comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).
3. Les renseignements sur le revenu ont été imputés pour les personnes dont les enregistrements n'ont pas pu être couplés aux données fiscales ou qui n'avaient pas consenti au couplage de leurs renseignements avec d'autres sources.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Fréquence de la violence commise contre les victimes par des partenaires intimes au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence, Canada, 2025

Type de violence de la part de partenaires intimes	Femmes+ racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents†									Femmes+ non racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents								
	Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]			Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]		
	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à
Violence psychologique																		
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	24,5	16,5	34,7	54,2	43,6	64,5	21,3	13,7	31,6	17,5	14,2	21,5	57,4	52,7	62,0	25,1	21,3	29,4
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	30,3[E]	19,6	43,6	48,0[E]	35,0	61,2	21,8[E]	12,7	34,9
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	13,5[E]	7,1	24,0	44,1[E]	31,9	57,0	42,4[E]	30,6	55,3	8,9	6,1	12,9	46,9	40,5	53,3	44,2	38,2	50,5
Vous a rabaissé ou vous a dit des mots blessants	14,1	8,9	21,5	60,0	50,6	68,8	25,9	18,6	34,9	12,3	10,3	14,8	62,8	59,5	66,1	24,8	22,0	27,8
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens	F	F	F	F	F	F	F	F	F	24,7[E]	16,1	35,9	48,8[E]	37,2	60,6	26,5[E]	17,5	38,0
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien[3]	17,8	12,1	25,4	57,4	48,7	65,7	24,8	17,9	33,3	16,9	14,4	19,8	58,4	54,5	62,1	24,7	21,5	28,3
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos ami(e)s que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	16,2	11,4	22,4	54,7	47,5	61,6	29,2	23,0	36,2
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	12,1	6,6	21,1	62,5	51,4	72,4	25,4	17,1	36,0
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos ami(e)s ou les membres de votre famille[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	13,9	8,7	21,4	45,7	36,7	55,0	40,4	31,5	50,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Fréquence de la violence commise contre les victimes par des partenaires intimes au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence, Canada, 2025

Type de violence de la part de partenaires intimes	Femmes+ racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents†									Femmes+ non racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents								
	Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]			Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]		
	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	9,4	6,3	13,9	59,6	53,1	65,8	31,0	25,1	37,5
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	40,8[E]	29,1	53,5	50,1[E]	37,8	62,4
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	F	F	F	F	F	F	F	F	F	41,5	33,2	50,3	48,2	39,7	56,9	10,2	5,8	17,4
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	25,0[E]	14,2	40,2	60,1[E]	44,5	73,9	F	F	F	25,9	21,4	30,9	57,1	51,5	62,5	17,0	13,2	21,7
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs[4]	14,1[E]	7,7	24,5	62,3[E]	49,3	73,7	23,6[E]	14,4	36,3	16,9	13,2	21,2	59,0	53,4	64,5	24,1	19,6	29,2
Total[5]	**17,5**	**13,2**	**22,8**	**55,5**	**49,1**	**61,7**	**27,0**	**21,8**	**32,9**	**13,4**	**11,7**	**15,3**	**58,6**	**55,9**	**61,2**	**28,0**	**25,6**	**30,5**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Fréquence de la violence commise contre les victimes par des partenaires intimes au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence, Canada, 2025

Type de violence de la part de partenaires intimes	Femmes+ racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents†									Femmes+ non racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents								
	Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]			Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]		
	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à
Violence physique																		
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	45,5	36,7	54,6	39,3	30,8	48,5	15,2	9,6	23,2
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	43,3[E]	30,9	56,6	38,2[E]	26,4	51,7	18,4[E]	10,0	31,6
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	33,6[E]	20,8	49,3	48,7[E]	33,8	63,9	F	F	F
A tenté de vous étrangler[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	46,4[E]	32,9	60,5	36,0[E]	23,3	51,1	F	F	F
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	F	F	F	F	F	F	F	F	F	38,1[E]	27,4	50,0	45,2[E]	34,0	56,9	16,7[E]	9,1	28,5
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	F	F	F	F	F	F	F	F	F	42,5	31,7	54,0	44,4	33,9	55,4	F	F	F
Vous a giflé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	36,9[E]	23,8	52,3	40,3[E]	26,9	55,3	22,8[E]	12,2	38,7
Vous a battu	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Total[5]	**54,7[E]**	**40,5**	**68,1**	**33,6[E]**	**22,1**	**47,5**	**F**	**F**	**F**	**46,7**	**40,2**	**53,4**	**37,8**	**31,6**	**44,4**	**15,5**	**11,0**	**21,3**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Fréquence de la violence commise contre les victimes par des partenaires intimes au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence, Canada, 2025

	Femmes+ racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents†									Femmes+ non racisées qui ont été victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents								
	Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]			Une fois[1]			Quelques fois[1]			Tous les mois ou plus souvent[1]		
Type de violence de la part de partenaires intimes	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à	pourcentage[2]	intervalle de confiance de 95 % de	à
Violence sexuelle																		
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	28,9	21,5	37,7	54,4	45,6	62,9	16,7	11,3	23,9
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle[3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	31,8	23,5	41,4	51,3	41,9	60,6	16,9	10,9	25,2
Total[5]	**F**	**F**	**F**	**F**	**F**	**F**	**F**	**F**	**F**	**28,5**	**22,0**	**36,0**	**56,9**	**49,2**	**64,3**	**14,6**	**10,1**	**20,5**
Total de la violence de la part de partenaires intimes[5]	**19,8**	**15,4**	**25,1**	**54,2**	**48,1**	**60,3**	**25,9**	**21,0**	**31,6**	**14,4***	**12,6**	**16,3**	**58,1**	**55,5**	**60,8**	**27,5**	**25,2**	**30,0**

[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Les personnes ayant répondu à l'enquête ont été en mesure d'indiquer si elles avaient subi chaque comportement une fois, quelques fois, chaque mois, chaque semaine, chaque jour ou presque chaque jour. Aux fins de l'analyse, les fréquences « chaque mois », « chaque semaine », « chaque jour ou presque chaque jour » ont été combinées.
2. Le calcul des pourcentages est fondé sur le nombre de personnes ayant répondu à l'enquête qui ont subi le comportement au cours des 12 mois précédents. Voir le tableau 1 pour connaître la prévalence globale de chaque comportement.
3. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale Revised-Short Form (CASr-SF).
4. Comprend uniquement les personnes qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF au sujet de la violence vécue au cours de la vie.
5. Pour les totaux, la catégorie « tous les mois ou plus souvent » comprend les personnes qui ont déclaré au moins un type de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents et au moins un type de violence qui s'est produit tous les mois ou plus souvent. La catégorie « quelques fois » comprend les personnes qui ont déclaré un ou plusieurs types de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents, où au moins un type de violence s'est produit quelques fois, mais aucun ne s'est produit plus fréquemment. La catégorie « une fois » comprend les personnes qui ont déclaré un ou plusieurs types de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents, mais aucun type particulier ne s'est produit plus d'une fois. Si plusieurs comportements ont été déclarés comme étant survenus une seule fois, cela est considéré comme « une fois » aux fins de la mesure de la fréquence dans ce tableau, bien que, dans certains cas, il puisse s'agir d'événements distincts.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées[†]			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Groupe d'âge						
15 à 24 ans[†]	37,3	28,5	47,0	36,9	32,9	41,2
25 à 34 ans	11,5*	8,9	14,8	17,7***	15,6	19,9
35 à 44 ans	8,9*	7,2	11,0	16,8***	15,2	18,5
45 à 54 ans	9,4*	7,4	11,9	15,7***	14,0	17,4
55 à 64 ans	4,3*	2,9	6,5	10,7***	9,6	11,9
65 à 74 ans	5,3*	3,2	8,5	6,4*	5,5	7,4
75 ans et plus	F	F	F	5,4*	4,3	6,8
Identité autochtone						
Autochtone	…	…	…	…	…	…
Première Nation	…	…	…	…	…	…
Métis	…	…	…	…	…	…
Inuit	…	…	…	…	…	…
Non-Autochtone	10,1	9,0	11,3	14,3**	13,7	15,0
Groupe de population racisé						
Oui	10,1*	9,0	11,3	…	…	…
Sud-Asiatiques	9,1*	7,1	11,6	…	…	…
Chinois	8,8*	6,9	11,3	…	…	…
Noirs	11,6	8,1	16,3	…	…	…
Philippins	9,2*	6,5	12,7	…	…	…
Arabes	12,5	8,0	18,9	…	…	…
Latino-Américains	10,5	6,9	15,5	…	…	…
Asiatiques du Sud-Est	F	F	F	…	…	…
Asiatiques occidentaux	10,9	6,0	19,0	…	…	…
Coréens	F	F	F	…	…	…
Japonais	F	F	F	…	…	…
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	15,3	9,1	24,6	…	…	…
Groupes de population racisés multiples	22,8[E]	14,5	33,8	…	…	…
Non[†]	…	…	…	14,3	13,7	15,0
Statut d'immigrant[2]						
Immigrant	8,4*	7,3	9,7	12,2***	10,3	14,3
Non-immigrant[†]	20,7	16,7	25,3	14,6**	13,9	15,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées[†]			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le)[†]	10,1	8,9	11,4	13,2**	12,5	13,9
LGB+	19,5*	13,2	27,9	25,9*	23,0	29,0
Lesbienne ou gai	F	F	F	15,4	11,3	20,7
Bisexuel(le)	21,6[E]*	13,7	32,5	30,7*	27,0	34,7
Orientation sexuelle non classée ailleurs	F	F	F	14,9	8,5	24,7
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui	16,6*	12,0	22,7	21,0*	19,1	23,1
Non[†]	9,6	8,5	10,8	13,2**	12,5	13,9
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui	11,1*	9,8	12,7	16,4***	15,5	17,3
Non[†]	6,8	5,1	9,0	9,8**	8,9	10,8
Revenu personnel avant impôt[3]						
Moins de 20 000 $[†]	14,0	11,4	17,3	15,8	14,1	17,7
20 000 $ à 39 999 $	8,7*	6,6	11,4	14,3**	12,8	15,9
40 000 $ à 59 999 $	6,3*	4,4	8,8	13,4***	11,9	15,1
60 000 $ à 79 999 $	9,2*	6,7	12,5	13,4**	11,8	15,2
80 000 $ à 99 999 $	9,0*	6,1	12,9	14,0**	12,0	16,3
100 000 $ à 119 999 $	10,8	6,9	16,6	15,5	13,2	18,2
120 000 $ ou plus	12,9	9,3	17,6	14,6	12,6	16,8
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires[†]	14,6	10,0	21,0	15,6	12,9	18,7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	13,1	9,9	17,2	13,1	11,7	14,6
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	8,2*	6,2	10,9	14,3**	13,1	15,5
Diplôme universitaire	9,6	8,3	11,2	14,8**	13,8	16,0
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre[†]	6,5	5,6	7,5	10,8**	10,2	11,4
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	21,4*	15,1	29,5	21,1*	18,5	24,0
Célibataire, jamais marié(e)	35,0*	28,8	41,8	33,0*	30,2	35,9

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Région de résidence						
Région rurale des provinces	F	F	F	12,8*	11,5	14,2
Territoires	F	F	F	10,5	6,9	15,9
Région urbaine des provinces†	10,2	9,1	11,5	14,8**	14,0	15,6

… n'ayant pas lieu de figurer
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ racisées (p < 0,05)
*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes+ racisées (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de celles qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.
2. Comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).
3. Les renseignements sur le revenu ont été imputés pour les personnes dont les enregistrements n'ont pas pu être couplés aux données fiscales ou qui n'avaient pas consenti au couplage de leurs renseignements avec d'autres sources.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Certaines répercussions et certains résultats de la violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, Canada, 2025

	Femmes+ racisées[†]			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance à 95 %			intervalle de confiance à 95 %	
Répercussion ou résultat[1]	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
A subi des blessures corporelles[2]						
Oui	F	F	F	19,3	15,2	24,1
Non	90,1	81,5	95,0	79,9*	75,0	84,0
Au moins un mauvais traitement ou acte de violence a eu lieu pendant que le partenaire buvait						
Oui	16,7	12,5	22,0	27,8*	25,4	30,2
Non	82,3	77,0	86,6	71,0*	68,5	73,4
A dû quitter le domicile ou le logement en commun en raison de la violence						
Oui	10,6	7,5	14,9	16,9*	15,0	19,0
Non	71,2	65,2	76,6	66,3	63,7	68,8
Aucun domicile ou logement en commun	17,0	12,5	22,6	15,8	13,9	17,8
Comportement signalé à la police						
Oui	6,5	4,1	10,3	9,4	8,0	11,1
Non	92,0	88,0	94,8	89,7	87,9	91,2
Comportement signalé à la police (chez les personnes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime)[3]						
Oui	12,9	7,1	22,4	18,0	14,1	22,7
Non	84,9	75,3	91,2	81,3	76,6	85,2
A parlé à quelqu'un de la violence						
Oui	61,2	55,1	66,9	66,9	64,4	69,3
Non	37,6	32,0	43,6	32,1	29,7	34,6
A communiqué avec des services aux victimes ou y a eu recours						
Oui	12,1	8,4	17,3	13,5	11,7	15,5
Non	86,7	81,5	90,6	85,6	83,6	87,5
Répercussions émotionnelles négatives découlant de la violence						
Oui	43,2	37,4	49,2	50,7*	48,1	53,4
Non	55,3	49,3	61,2	48,2*	45,6	50,9
Symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique						
Oui	15,1	11,1	20,2	18,8	16,9	20,9
Non	83,4	78,1	87,6	80,1	77,9	82,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5
Certaines répercussions et certains résultats de la violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, Canada, 2025

	Femmes+ racisées†			Femmes+ non racisées		
		intervalle de confiance à 95 %			intervalle de confiance à 95 %	
Répercussion ou résultat[1]	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique (chez les personnes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime)[3]						
Oui	17,8	10,9	27,8	33,2*	28,4	38,5
Non	80,7	70,6	87,9	65,2*	60,0	70,1

F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Sauf indication contraire, les questions portant sur les répercussions et les résultats de la violence de la part de partenaires intimes ont été posées aux personnes ayant subi au moins un type de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents, en se référant à l'ensemble des expériences vécues au cours de cette période.
2. Cette question n'a été posée qu'aux personnes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime. Voir le tableau 1.
3. Bien que cette question ait été posée à toutes les personnes ayant répondu à l'enquête qui ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime, les données portent ici sur le sous-ensemble de personnes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
La population non racisée exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.